

Sensibiliser les salariés non-encadrants au harcèlement moral et sexuel au travail

<https://www.estim-formation.com/formation-prevention-harcèlement-pour-personnel-non-encadrant>

Objectifs de la formation

- Découvrir le cadre légal des différentes formes de harcèlement, et la jurisprudence
- Identifier les situations de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes
- Lutter et prévenir les comportements déviants et adopter de bonnes pratiques

Programme pédagogique

Identifier le cadre juridique des différentes formes de harcèlement au travail

- Connaître les définitions, règles de droit et les lois en matière de lutte contre le harcèlement au travail : lois des 17 janvier 2002, 6 août 2012, 4 août 2014, du 3 août 2018 contre les violences sexuelles et sexistes dite loi Schiappa et la loi Santé au Travail du 2 août 2021
- Découvrir les dernières jurisprudences en matière de harcèlement
- Définir les différentes formes de harcèlement moral, sexuel, et agissements sexistes
- Savoir quels sont les dispositions du Code Pénal et du Code du Travail
- Identifier le rôle et les actions possibles des instances représentatives du personnel : le CSE

Savoir comment agir concrètement en cas de harcèlement moral et/ou sexuel

- Comment reconnaître le harcèlement et comment réagir ?
- Quelles sont les personnes à alerter : les RH, les managers, les IRP... ?
- Comment en parler et procéder au signalement d'une situation de harcèlement ?
- Quels sont les profils d'harceleur et leurs pratiques douteuses ?
- Quel est le profil de la victime et ses différentes réactions
- Quelles sont les sanctions envisageables en cas de harcèlement moral ou sexuel : sanction légales et sanctions disciplinaires ?
- Quels sont les cas retenus par un juge comme étant du harcèlement ?

Sauvegarder la relation contractuelle entre employeur et salariés : préventions et bonnes pratiques

- Mettre en place des actions et des bonnes pratiques afin d'agir concrètement face au harcèlement moral et sexuel
- Participer aux formations afin de se poser les bonnes questions et revoir certaines de ses pratiques entre collègues, managers de proximité...
- Participer et contribuer à des pistes de réflexion
- Repenser certaines de nos attitudes : blagues, allusions et usages pris par certains dans l'entreprise...
- Développer l'information et la communication interne pour partager ses expériences et moyens de lutter contre le harcèlement
- S'approprier le règlement intérieur de son entreprise

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

- Personnel non-encadrant
- Salariés, employés des entreprises publiques et privées
- Collaborateurs intérimaires

Modalité d'évaluation pédagogique

Méthodes d'apprentissage :

- Illustration par des exemples, études de bonnes pratiques (benchmarking)
- Jeux de rôles ; quizz
- Études et analyses de cas concrets issus de l'expérience

Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.